



FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

FESTIVALS DE NATATION ÉTÉ 2009

EXTRAIT DU CAHIER DES COMPÉTITIONS 2008-09
**(Le cahier des compétitions complet est la version
officielle et reconnue)**

3 avril 2009

*Éducation,
Loisir et Sport*

Québec 

MESSAGE À TOUS LES MEMBRES

**Encourageons nos fidèles partenaires
québécois de la natation**

Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport

www.mels.gouv.qc.ca

Financière Manuvie

www.manuvie.com

Le Groupe Hospitalité Westmont

[Liste des hôtels et tarifs sportifs](#)

Trophées Dubois Ltée

tropheesdubois@videotron.ca

Location Sauvageau

www.sauvageau.qc.ca

Brasserie McAuslan

www.mcauslan.com

WestJet

www.westjet.com

Aquam Inc.

www.aquam.com

DIRECTEURS DE RENCONTRE RESPONSABLES DES INSCRIPTIONS

Les directeurs de rencontres s'engagent au nom des adjudicataires à ce qui suit :

- Respecter intégralement les règlements édictés par la Fédération de natation du Québec.
- Ne faire aucune modification et/ou changement au devis de chacune des compétitions figurant dans le cahier des compétitions, sans avoir reçu une autorisation écrite du personnel de la Fédération de natation du Québec. Dans tous les cas de modifications sans autorisation ou publication d'information par un comité organisateur, autres que les informations contenues dans le cahier de compétitions, ce sont les informations à jour du cahier de compétitions sur le site Internet de la FNQ qui prévaudront en cas de litige (*Lien à confirmer : http://www.fnq.qc.ca/doc/doc/00001313_cahier.pdf*)
- Se procurer les médailles, les trophées, les rubans et les bannières chez notre commanditaire Trophées Dubois Ltée de Longueuil.
- Utiliser le logiciel SPLASH Meet Manager pour la gestion de la rencontre. S'assurer d'utiliser la version la plus récente du logiciel.
- S'assurer que tous les nageurs canadiens ont obligatoirement un numéro de licence valide de 9 chiffres.
- Faire parvenir les résultats à chacun des clubs participants (au format Splash **Lenex**), à la Fédération de natation du Québec (**fichier de sauvegarde Meet Manager**), sur la liste des compétitions de Natation Canada (<https://registration.swimming.ca/login.aspx>) (**fichier SD3**). Les nageurs de calibre Provincial Développement devront être envoyés dans un fichier séparé.
- Percevoir et retourner à la Fédération de natation du Québec les frais fixes de participation associés aux différentes compétitions. La Fédération de natation du Québec facturera les frais fixes sur réception des résultats de la compétition. Les nageurs de calibre Provincial Développement devront être envoyés dans un fichier séparé.
- Respecter tous les règlements de SNC et de la FNQ régissant la tenue d'une compétition, ainsi que les règles et règlements de sécurité en bassin de la Fédération de natation du Québec.
- Le texte français du cahier de compétition prime sur le texte anglais en cas de divergence.
- Faire compléter le formulaire d'évaluation de la rencontre et le retourner à la Fédération de natation du Québec. Le formulaire est disponible à la page 109 du Cahier ou sur le site web http://www.fnq.qc.ca/doc/doc/00000641_sondage.pdf

Les responsables des inscriptions s'engagent au nom des clubs participants à ce qui suit :

- Le logiciel SPLASH Team Manager doit être utilisé pour faire les inscriptions des nageurs, à l'exception des clubs provenant de l'extérieur du Québec (fichier HyTek).
- Les responsables des inscriptions ont l'entière responsabilité des informations transmises aux organisateurs des compétitions.
- Les responsables des inscriptions ont l'**OBLIGATION** de s'assurer de la validité des informations contenues dans les inscriptions lors de l'envoi à SNC et de corriger les erreurs de validation.
- Les frais d'inscription doivent être payés en même temps que l'inscription des nageurs et ils ne sont pas remboursables.

NOTE À TOUS LES DIRECTEURS DE RENCONTRES :

Les directeurs de rencontres ont l'obligation d'envoyer à Natation Canada (<https://registration.swimming.ca/login.aspx>) les résultats au format SD3 afin qu'ils soient compilés dans le classement provincial et les Supers Classements nationaux (<https://www.swimming.ca/Superclassement.aspx>)

Nous vous demandons d'envoyer vos résultats (format SD3) rapidement après la compétition (dans les 24 heures lorsque possible). Vous pouvez aussi les envoyer après chaque session, le fichier suivant écrasera le premier fichier soumis, à condition que la validation soit réussie.

NOTE À TOUS LES NAGEURS, ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS :

Toute compétition doit se dérouler en présence d'un directeur de rencontre et d'un juge-arbitre certifié. Un non respect de cette règle entraîne l'annulation de tous les temps réalisés par les nageurs et les expériences des officiels ne seront pas reconnues.

Le juge-arbitre doit s'assurer du respect par tous les entraîneurs et participants des normes incluses dans le règlement de SNC et le règlement de sécurité de la Fédération de natation du Québec. ***Une attention particulière doit être portée sur l'interdiction de plongeons durant la période d'échauffement, le juge-arbitre a toute l'autorité nécessaire pour traiter les cas de délinquance.**

TEMPS DE QUALIFICATION

TEMPS DE QUALIFICATION - FESTIVALS HIVER ET ÉTÉ

Sexe	Filles	Filles	Garçons	Garçons
Bassin	25 m	50 m	25 m	50 m
Nés en 1997-1996				
200 m libre	3:08.00	3:15.60	3:08.00	3:15.60
400 m libre	6:30.00	6:41.70	6:30.00	6:41.70
100 m QNI	1:35.00		1:35.00	
200 m QNI	3:20.00	3:26.00	3:20.00	3:26.00
Nés en 1995-1994				
200 m libre	2:48.00	2:53.00	2:47.00	2:52.00
400 m libre	5:52.00	6:02.60	5:50.00	6:02.60
100 m QNI	1:27.00		1:26.50	
200 m QNI	3:04.00	3:09.50	3:03.00	3:08.50
400 m QNI	6:38.00	6:50.00	6:36.00	6:47.90
Nés en 1993 et avant				
50 m libre	32.80	33.80	31.80	32.80
100 m libre	1:12.50	1:14.70	1:09.30	1:11.40
200 m libre	2:39.10	2:43.80	2:32.00	2:36.60
400 m libre	5:40.00	5:50.20	5:25.00	5:34.80
800 m libre	12:10.00	12:31.60	11:20.00	11:40.00
1500 m libre	23:35.00	24:20.00	21:30.00	22:08.70
50 m dos	39.50	40.70	37.10	38.20
100 m dos	1:26.10	1:28.70	1:22.00	1:24.50
200 m dos	3:02.00	3:07.50	2:50.00	2:55.10
50 m brasse	45.30	46.70	40.90	42.10
100 m brasse	1:39.60	1:42.60	1:30.00	1:32.70
200 m brasse	3:33.00	3:39.40	3:15.00	3:20.90
50 m papillon	41.30	42.60	36.30	37.40
100 m papillon	1:30.00	1:32.70	1:20.00	1:22.40
200 m papillon	3:17.00	3:22.90	2:55.00	3:00.30
200 m QNI	2:53.00	2:58.20	2:55.00	3:00.30
400 m QNI	6:40.00	6:50.20	5:55.00	6:05.70

Les Festivals d'hiver et d'été sont réservés aux nageurs de niveau provincial 1.

Vous trouverez toutes les informations dans la section de Festivals de natation Hiver et Été 2009.

Le 100 QNI est un standard d'admissibilité UNIQUEMENT pour les nageurs « Provincial 1 » des catégories 1997-1996 et 1995-1994.

Note : Il y a maintenant des temps de qualification 800 libre garçon et 1500 libre fille pour les nageurs nés 1993 et avant, nous vous suggérons de faire des essais de temps sanctionnés dans votre club afin que vos nageurs puissent bénéficier de ce temps de qualifications additionnels

FRAIS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

FRAIS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS 2008-2009 - TARIFS MAXIMUM

COMPÉTITIONS	FRAIS FIXES DE PARTICIPATION **	COÛT ÉPREUVE INDIVIDUELLE	COÛT ÉPREUVE RELAIS
Coupe du Québec Grand Prix	17 \$ (taxes incluses)	68 \$ taxes incluses et toutes les épreuves ind.	11 \$ (taxes incluses)
Championnats AQUAM groupes d'âge et senior	12 \$	6,50 \$	8 \$
Festivals de natation	6 \$	6,50 \$	8 \$
Championnat provincial des maîtres	8 \$	6,50 \$	11,50 \$
Championnats par équipe	6 \$	6,50 \$	8 \$
Invitation provinciale des maîtres	0 \$	5,50 \$	8 \$
Provinciales avec finales	3 \$	6,50 \$*	8 \$*
Provinciales sans finales ***	3 \$	5,50 \$*	8 \$*
PROVINCIALES DÉVELOPPEMENT****	6 \$	5,50 \$*	8 \$*

- **Vous pouvez appliquer des tarifs moindres, principalement lorsqu'il n'y a aucun frais de piscine pour le comité organisateur. Les invitations régionales doivent aussi respecter ce tarif maximum par épreuve. Les tarifs des compétitions des ligues régionales sont déterminés par les associations régionales.**

** Les frais fixes de participation aux compétitions s'appliquent uniquement aux compétitions avec une autorisation de sanction provinciale. Le comité organisateur est responsable de percevoir et de retourner à la Fédération de natation du Québec les frais fixes de participation. La FNQ procédera par facturation au club organisateur. Il n'y a pas de frais fixes pour des essais de temps effectués à la fin d'une compétition pour le nageur inscrit à cette compétition.

*** Invitations P2, P1, Développement et Essais de temps.

**** Nous vous rappelons que les frais fixes pour une rencontre provinciale développement sont de 6 \$/nageur, cependant les clubs participants seront remboursés de 3 \$/nageur à la fin de la saison pour chaque nageur qui a réalisé les trois (3) évaluations techniques au cours de la saison avec le programme FNQ (Team Manager). Pour les clubs de l'extérieur du Québec, les frais fixes sont de 3 \$ par nageur.

REGISTRATION FEES FOR COMPETITIONS

REGISTRATION FEES FOR COMPETITIONS 2008-2009 - MAXIMUM PERMITTED

COMPETITIONS	FIXED PARTICIPATION FEE**	INDIVIDUAL EVENT FEE	RELAY EVENT FEE
Grand Prix Quebec Cup	\$17 (taxes included)	68\$ (taxes included and ind. events)	\$11 (taxes included)
Senior and age group AQUAM provincial Championships	\$12	\$6.50	\$8
Swimming Festivals	\$6	\$6.50	\$8
Masters provincial Championship	\$8	\$6.50	\$11.50
Team Championships	\$6	\$6.50	\$8
Provincial masters invitations	\$0	\$5.50	\$8
Provincial invitations with finals	\$3	\$6.50*	\$8*
Provincial invitations without finals ***	\$3	\$5.50*	\$8*
PROVINCIAL DEVELOPEMENT****	\$6	\$5.50*	\$8*

- **Lower fees may be charged, particularly when there are no pool rental fees for the organizing committee. Regional invitations must also respect this maximum fee schedule. Regional associations determine competition fees for their regional leagues.**

** Fixed participation fees apply only to competitions having a provincial sanction. The organizing committee is responsible for collecting these fees for the Fédération de natation du Québec and for remitting them. The FNQ will invoice the organizing club. There is no fixed fee for Time Trials held at the end of the meet for swimmers already entered at the meet.

*** P2, P1, provincial development invitations and time trial.

**** We remind you that the fixed fees for a provincial development competition are \$6/swimmer; however, clubs will be reimbursed \$3/swimmer at the end of the season for each swimmer who completed the three (3) technical evaluations during the season with FNQ (Team Manager). For swimmers from outside of Quebec, the fixed fees are \$3/swimmer.

PÉNALITÉ POUR INSCRIPTION APRÈS LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX, LES FESTIVALS ET COUPE DU QUÉBEC GRAND PRIX

- Une surcharge de 10 % devra être payée au club organisateur, par le club retardataire, pour chaque jour de retard. La pénalité doit être payée avant le début de la compétition pour avoir le droit de participer. La pénalité est applicable uniquement aux coûts des épreuves individuelles et de relais.
- Le club qui s'inscrit à un Championnat, un Festival ou à une Coupe du Québec Grand Prix a la responsabilité de confirmer avec le club organisateur la réception de ses inscriptions par le comité organisateur. S'il n'a pas vérifié la réception de ses inscriptions et que le club organisateur ne les a pas reçus, il devra accepter de payer la pénalité au taux de 100 % avant de pouvoir inscrire ses nageurs sur place. Le club organisateur inscrit alors les nageurs dans les nages demandées dans la mesure du possible.
- L'addition de nageurs, l'addition d'épreuves à des nageurs, les modifications d'épreuves sont acceptées avec la surcharge devant être appliquée après la date limite des inscriptions. Il n'y a aucune modification acceptée 24 heures avant le début de la compétition ou lorsque le club organisateur publie le programme sur internet ou par distribution papier. Un nageur oublié lors de l'inscription par le club doit être inscrit hors concours dans des vagues où il y a des places disponibles ou refusé à la discrétion du directeur de rencontre et de la FNQ. C'est alors une tarification double par épreuve nagée.

PENALTY FOR LATE REGISTRATION FOR PROVINCIAL CHAMPIONSHIPS, SWIMMING FESTIVALS AND GRAND PRIX QUEBEC CUP

- A penalty of 10%, for each day beyond the entry deadline, must be paid by the club which is late in submitting their registrations to the organizing club. The penalty must be paid before the beginning of the competition for the penalized club to have the right to participate. The penalty is applicable only to the cost of the individual events and relays.
- A club registering for a Championship, a Festival or the Grand Prix Quebec Cup has the responsibility of confirming the receipt of their registrations by the organizing committee. If they do not confirm the reception of their registrations and the organizing committee did not receive them, a penalty of 100% will be charged so that the swimmers of the club may be registered as deck entries. The organizing committee will then attempt to register the swimmers in the requested events.
- The addition of swimmers, the addition of events to swimmers or modification of events is accepted with a penalty of 10% per day being applied after the entry deadline. There are no modifications accepted 24 hours prior to the beginning of the competition or once the organizing committee has published the program on the Internet or by paper distribution. A swimmer forgotten at the time of registration by the club who presents himself or herself on the day of the competition must be registered exhibition in heats where there are places available or refused at the discretion of the meet manager and the FNQ. A penalty of 100% will be charged so that the swimmer may be entered in their events.

PÉNALITÉ POUR NON-RESPECT DES TEMPS DE QUALIFICATION LORS DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX, FESTIVALS ET COUPE DU QUÉBEC GRAND PRIX

Objectif :

S'assurer que les temps de qualification sont respectés lors des Championnats provinciaux, Festivals et Coupe du Québec Grand Prix.

Procédure

- **Des frais de 50 \$ seront facturés par la FNQ pour chaque nageur** qui ne rencontrera pas le standard de qualification.
Note : Pour les nageurs nés en 1994 et après, la pénalité s'applique aux épreuves de nage libre et de quatre nages.
- Au plus tard dix (10) jours après l'événement, la Fédération de natation du Québec présentera une liste des nageurs qui n'ont pas rencontré les standards de qualification aux entraîneurs impliqués.
- L'entraîneur, ou son club, aura 30 jours après la compétition pour soumettre les preuves de temps pour les nageurs en défaut.
- Si après 30 jours, il y a encore des clubs en défaut de soumettre les preuves de temps pour un ou des nageurs, la FNQ facturera alors les clubs fautifs.
- Un club en défaut de paiement des pénalités, 90 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges.

PENALTY FOR NON-RESPECT OF QUALIFICATION TIMES FOR PROVINCIAL CHAMPIONSHIPS, SWIMMING FESTIVALS AND GRAND PRIX QUEBEC CUP

Objective:

To assure that qualification times are respected for provincial championships, swimming festivals and Grand Prix Quebec Cup.

Procedure:

- **A \$50 fee will be charged by FNQ for each swimmer** not attaining the qualification times.
Note: For swimmers born in 1994 and after, the penalty applies only to freestyle and IM events.
- At the latest ten (10) days after the event, the Fédération de natation du Québec will present a list of swimmers who did not attain the qualification times to the concerned coaches.
- The coach or his club has thirty (30) days to present proof of times for the swimmer(s) concerned.
- Should there be clubs who after the thirty (30) day period, have yet to present proof of times for the concerned swimmers, the FNQ will invoice the clubs.
- A club in default of payment of the penalties, ninety (90) days after the invoicing date, may have its rights and privileges suspended.

RÉPARTITION DES CLUBS FESTIVALS DE NATATION ÉTÉ 2009

GRILLE RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES FESTIVALS ÉTÉ 2009					
FESTIVAL ÉTÉ EST 2009	Clubs		FESTIVAL ÉTÉ OUEST 2009	Clubs	
Trois-Rivières	MEGO		Pointe-Claire	PCSC	
St-Hyacinthe	CNSH		Dollard-des-Ormeaux	DDO	
Club de natation Jonquière	CNJO		Club PPO	CNPPPO	
Rivière-du-Loup	LMRL		Loisirs Sportifs Côte des neiges	LSCDN	
Club de natation Kotnor	KOTNOR		Longueuil	ELITE	
Beauport	CNCB		Club TNT	TNTC	C.O.
Gaspé	BG	C.O.	Montréal-Nord	CNMN	
Club Aquatique de Charlesbourg	CAC		Haut-Richelieu	CNHR	
New-Richmond	LSNR		CA Les Piranhas du Nord	CAPN	
Ste Foy	STEFYOY		CA Riv des Prairies	CARP	
Chibougamau-Chapais	CNCC		Chateauguay	CAPC	
Rimouski	CNDR		Rosemont	CAR	
Beluga La Baie	CNBB		Maitres-Nageurs des amis	MADD	
Chicoutimi	CNCI		Club Aquatique Marquette	MARQ	
Mont-Joli	EMJ		Université McGill	MCGILL	
Club natation Loretteville/Val Bélair	CNLVB		Les Requins Piscines St-Denis	RPSD	
Alma	CNJA		CA Sud-Ouest	CASO	
Trois-Pistoles	RAPIDO		St-Hubert	HIPPO	
Matane	CNM		Boucherville	CNB	
Sept-Iles	CNSI		St-Lambert	SL	
Port-Cartier	CPC		YMCA du Parc	YPARC	
Aqua. Baie-Comeau	ABC		Club aquatique Pointe de l'Ile	CAPI	
St-Félicien	CNSF		Club natation Plateau Mont-Royal	CNPMR	
Pont-Rouge	UNIK		CA Edouard-Montpetit	CAEM	
Amqui	AMQUI		Anjou	CAFA	
Roberval	GAMI		CA John F Kennedy	CAJFK	
Club Aqua Y'eau	CAYO		Les Loutres	LLOU	
Club natation Opti-Plus	OP		Université de Montréal	UDEM	
et tout autre club provenant des régions des Jeux du Québec de : Québec, Est-du-Québec, Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord			Club de natation VMAX	VMAX	
			Club aquatique Notre-Dame-de-Grâce	CANDG	
			et tout autre club provenant des régions des Jeux du Québec de : Bourassa, Montréal, Rive-Sud et Sud-Ouest		
FESTIVAL ÉTÉ CENTRE 2009	Clubs		FESTIVAL ÉTÉ NORD 2009	Clubs	
Rouge et Or Université Laval	UL		Club Aquatique Montréal	CAMO	
Clubs de natation Québec	CSQ	C.O.	Club de natation Samak de Brossard	SAMAK	
Cowansville	ENC		Club de natation Phénix de Gatineau	CNPG	C.O.
Club Aquatique St-Eustache	CASE		Beaconsfield	BBF	
Charny	NCC		Régional Abitibi	CARAT	
Sherbrooke	SHER		Club Aquatique de l'Outaouais	CAO	
Granby	CNNG		Calac Lasalle	CALAC	
Piranhas du Bas Richelieu	CNPBR		St-Laurent	CNSL	
Club de natation Les Équinoxes	ETM		Club de natation Ka Chisipit Names	NEMAS	
Drummondville	RED		Dauphins Capitale du Cuivre	CADAC	
Lévis	REG		Exotem Ville-Marie	EXOT	
Bois-Francis	CNBF		Minabichi La Sarre	MINA	
C.N. Montmagny	CNOTY		Marsouins Val D'Or	MVD	
Repentigny	TORP		Aquamos	AMOS	
Club natation Mont-Laurier	CNML		Dorval	DSC	
Club natation Shawinigan	ICI		Westmount YMCA	YMCA	
Club natation LAVAL	LAVAL		Club de natation Lachine	CNL	
Club Natation Milles Iles Nord	GAMIN				
Club Natation St-Jérôme	CNSJ				
Club de natation régional de Beauce	CNRB		et tout autre club provenant des régions des Jeux du Québec de : Lac St-Louis, Abitibi-Témiscamingue et Outaouais		
Université de Sherbrooke	USHER				
Université du Québec à Trois-Rivières	UQTR				
et tout autre club provenant des régions des Jeux du Québec de : Chaudière-Appalaches, Centre du Québec, Estrie, Richelieu-Yamaska, Mauricie, Lanaudière, Laurentides, Laval.					

Les clubs qui ont terminé les deux premiers du Festival EST en 2008 (UL & CSQ) passent au Festival CENTRE en 2009
 Les clubs qui ont terminé les deux premiers du Festival CENTRE en 2008 (MEGO & CNSH) passent au Festival EST en 2009
 Les clubs qui ont terminé les deux premiers du Festival OUEST en 2008 (CAMO & SAMAK) passent au Festival NORD en 2009
 Les clubs qui ont terminé les deux premiers du Festival NORD en 2008 (PCSC & DDO) passent au Festival OUEST en 2009

C.O. : Clubs organisateurs des Festivals été 2009

2008-10-28

FESTIVALS DE NATATION HIVER ET ÉTÉ 2009

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Festivals de natation hiver et été visent à évaluer les meilleurs éléments groupes d'âge du niveau Provincial 1 au Québec. Ils visent aussi à déterminer les meilleures équipes à ce niveau. Ces Festivals auront lieu l'hiver comme l'été en bassin de 25 mètres. Les clubs sont divisés en 6 sections pour le Festival de natation d'hiver et en 4 sections pour le Festival de natation d'été. Pour les changements des différentes sections, vous référer à la Politique de la répartition des clubs pour les festivals de natation d'hiver et d'été sur le site web de la Fédération de natation du Québec à l'adresse suivante :

http://www.fnq.qc.ca/doc/doc/00000544_pol_30_repartition_festivals.pdf

But d'entraînement : Entraînement de base de la natation de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Durée de la compétition : 2 ½ jours maximum. Chaque session éliminatoire est d'une durée maximum de 5 heures, incluant les épreuves finales par le temps. Exception pour le Festival été OUEST à St-Hubert (TNTC) qui sera sur 3 jours, voir programme des épreuves page 61-62.

Type de compétition : Festival.

Sanction : Tous les Festivals doivent être sanctionnés par la Fédération de natation du Québec.

Les règlements de Natation Canada, de la FNQ ainsi que le règlement de sécurité natation en bassin de la Fédération de natation du Québec s'applique à tous les participants.

Catégories de nageurs admissibles : Les nageurs de catégorie Provincial à la Fédération de natation du Québec sont admissibles ou à leur fédération respective pour les clubs provenant de l'extérieur du Québec. Les nageurs provenant de clubs de l'extérieur du Québec n'ont pas accès aux finales et seront inscrits comme nageurs Exhibition.

Format : Séries éliminatoires et finales en bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge : La catégorie d'âge du nageur est déterminée par son année de naissance. Les catégories d'âge aux Festivals hiver et été pour la saison sont :

- Filles et garçons nés en 1997 et 1996
- Filles et garçons nés en 1995 et 1994
- Filles et garçons nés en 1993 et avant

Critères d'admissibilité : Pour être admissibles aux Festivals, les nageurs nés en 1997-1996 et 1995-1994 doivent avoir réalisé les temps de qualification du niveau Provincial 1 pour une épreuve de quatre nages (100m, 200m ou 400m) et une épreuve de libre (200m ou 400m) lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec au cours des 18 mois précédant la date limite d'inscription (Temps de qualification Festivals Hiver et Été).

Pour être admissibles aux Festivals, les nageurs nés en 1993 et avant doivent avoir réalisé un minimum d'un temps de qualification pour une épreuve individuelle lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec au cours des 18 mois précédant la date limite d'inscription (Temps de qualification Festivals Hiver et Été).

Les nageurs nés en 1997-1996, 1995-1994 qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200 m ou 400 m) avant le 31 décembre 2008 ne sont

pas admissibles à participer aux Festivals de natation d'hiver. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200m ou 400m) après le 1 janvier 2009 et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation d'hiver.

Les nageurs nés en 1993-1992 qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM pour les nageurs né 1993-1992 pour une épreuve individuelle avant le 31 décembre 2008 ne sont pas admissibles à nager cette épreuve aux Festivals de natation d'hiver. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM pour les nageurs né 1993-1992 pour une épreuve individuelle après le 1 janvier 2009, et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation d'hiver dans cette épreuve. Aussi, ils pourront s'inscrire à un nombre d'épreuves additionnelles selon les temps de qualification atteints. Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT).

Les nageurs nés en 1997-1996, 1995-1994 qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200 m ou 400 m) avant le 31 décembre 2008 ne sont pas admissibles à participer aux Festivals de natation **d'hiver**. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200m ou 400m) après le 1 janvier 2009 et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation **d'hiver**.

Les nageurs nés en 1997-1996, 1995-1994 qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200 m ou 400 m) avant le **11 mai 2009** ne sont pas admissibles à participer aux Festivals de natation **d'été**. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 dans une des épreuves de QNI (200m ou 400m) et de libre (200m ou 400m) après le **12 mai** 2009 et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation **d'été**.

Les nageurs nés en 1993-1992 **ainsi que les nageurs nés en 1991 et avant** qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM **dans leur groupe d'âge respectif** pour une épreuve individuelle avant le 31 décembre 2008 ne sont pas admissibles à nager cette épreuve aux Festivals de natation 2009. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM **dans leur groupe d'âge respectif** pour une épreuve individuelle après le 1 janvier 2009, et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation **d'hiver** dans cette épreuve. Aussi, ils pourront s'inscrire à un nombre d'épreuves additionnelles selon les temps de qualification atteints. Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT).

Les nageurs nés en 1993-1992 ainsi que les nageurs nés en 1991 et avant qui ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM dans leur groupe d'âge respectif pour une épreuve individuelle avant le 11 mai 2009 ne sont pas admissibles à nager cette épreuve aux Festivals de natation d'été. Cependant, s'ils ont réalisé le temps de qualification Provincial 2 du Championnat provincial AQUAM dans leur groupe d'âge respectif pour une épreuve individuelle après le 12 mai 2009, et ce, lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec, ils pourront participer au Festival de natation d'été dans cette épreuve. Aussi, ils pourront s'inscrire à un nombre d'épreuves additionnelles selon les temps de qualification atteints. Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT).

Résultats/Récompenses : Le club organisateur doit se procurer, chez Trophées Dubois Ltée, des médailles pour remettre aux trois premières places des épreuves individuelles et des rubans pour les épreuves de relais. Une forme de reconnaissance doit être prévue pour l'équipe championne.

AUTRES RENSEIGNEMENTS POUR L'ORGANISATION DES FESTIVALS

Nombre d'épreuves par participant et inscription : En réussissant les critères d'admissibilité selon sa catégorie d'âge, un nageur aura droit à un nombre limité d'épreuves pour la durée du Festival.

CATÉGORIE D'ÂGE	NOMBRE D'ÉPREUVES
Né en 1997 et 1996	7 épreuves individuelles maximum
Né en 1995 et 1994	7 épreuves individuelles maximum
Né en 1993 et avant	1 temps réussi, aura droit à 3 épreuves additionnelles* 2 temps réussis, aura droit à 3 épreuves additionnelles* 3 temps réussis, aura droit à 3 épreuves additionnelles* 4 temps réussis, aura droit à 3 épreuves additionnelles* 5 temps réussis, aura droit à 2 épreuve additionnelles* 6 temps réussis, aura droit à 1 épreuve additionnelle*

*Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT).

Maximum de 7 épreuves individuelles

Maximum de 3 épreuves par jour de compétition.

Un nageur 1993 et avant qui a réussi un seul temps de qualification peut nager une épreuve additionnelle aux 3 épreuves permises si l'épreuve où il a réussi son temps de qualification n'est pas offerte au Festival.

Tous les nageurs inscrits aux Festivals peuvent participer aux relais, sauf le nageur né en 1993 ou avant qui a réalisé un temps de qualification Provincial 2 dans une épreuve individuelle avant le 31 décembre 2008 qui ne peut nager cette nage dans le relais tout comme dans ses épreuves individuelles. Les nageurs ayant participé au Festival d'hiver 2009 n'ont pas accès au Championnat provincial groupes d'âges et senior d'hiver 2009.

Les nageurs ayant participé au Festival d'été 2009 n'ont pas accès au Championnat provincial groupes d'âges d'été 2009 Les nageurs ayant participé au Championnat provincial groupes d'âges et senior d'hiver 2009 n'ont pas accès au Festival d'été 2009 et doivent participer au Championnat provincial groupes d'âges d'été 2009.

Classement des nageurs selon les temps soumis en 25m ou 50m :

Inscriptions (règlement SNC 2.2.7) : Les règlements concernant la conversion des temps d'inscription en bassin long et en bassin court seront écrits dans la trousse des renseignements de la rencontre.

Pour les compétitions en 25m, les nageurs avec des temps en 25m sont classés avec les temps soumis. Les temps réalisés en 50m peuvent être soumis sans conversion. Le programme de gestion de compétition fera la conversion de plus 2 % et les temps seront intercalés avec les temps en 25m.

Un nageur pris en défaut d'être inscrit avec un temps non prouvé par Team Manager, verra son temps inscrit sans temps par le club organisateur en plus d'être sujet aux pénalités prévues par la Fédération de natation du Québec.

Inscription aux épreuves de relais : Les nageurs sont limités à deux épreuves de relais par session. Chaque club peut inscrire une seule équipe par épreuve de relais.

Un billet du médecin excusant un nageur né en 1997-1996 et 1995-1994 de pratiquer un des styles de nage du QNI annule automatiquement cette exigence de qualification du QNI. Le nageur devra se qualifier par son épreuve de libre (200m ou 400m).

Période de modification pour l'ordre des nageurs de relais : Les noms et l'ordre des nageurs de relais peuvent être modifié jusqu'à 30 minutes avant le début des relais (SNC 3.2, paragraphe c). L'heure

exacte de la fin de la période de modifications sera inscrite dans le bulletin technique et/ou annoncée sur la piscine (CSW 10.12.1).

Vérification des critères d'admissibilité : Après la compétition, une vérification des résultats de la compétition sera effectuée par la Fédération de natation du Québec et des amendes de 50\$/nageur fautif seront facturées aux clubs qui ont inscrits des nageurs sans avoir les temps minimum pour participer à la compétition. (Voir page 15)

Modalités qui s'appliquent avant et pendant la rencontre si un club est en défaut d'avoir inscrit des nageurs P2 : Si le comité organisateur et/ou la Fédération de natation du Québec détectent dans les inscriptions, au plus tard deux jours avant la rencontre, qu'un nageur 1997-1996-1995-1994 a réalisé ses temps P2 (bassin de 25m ou 50m) avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009, ce nageur sera exclu de la rencontre et l'entraîneur sera avisé avant son déplacement pour participer au Festival. Aucun remboursement ne sera effectué pour son inscription. Le nageur pourra alors être inscrit par son club au Championnat provincial groupes d'âge et le club devra payer les frais d'inscription avec les pénalités de retard si l'inscription est transmise après la date limite d'inscription.

Si le comité organisateur et/ou la Fédération de natation du Québec détectent dans les inscriptions, au plus tard deux jours avant la rencontre, qu'un nageur 1993-1992-1991 et avant a réalisé un ou des temps P2 (bassin de 25m ou 50m) avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009 et qu'il est inscrit à des épreuves avec ses temps P2, ces épreuves seront alors inscrites EXHIBITION. L'entraîneur sera avisé du changement. Si l'entraîneur décide de retirer le nageur du Festival, aucun remboursement ne sera effectué pour son inscription. Le nageur pourra alors être inscrit par son club au Championnat provincial groupes d'âge et le club devra payer les frais d'inscription avec les pénalités de retard si l'inscription est transmise après la date limite d'inscription.

Si le nageur 1997-1996-1995-1994 est pris en défaut de participation lors du Festival de Natation avec des temps P2 réalisés avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009, mais qu'il n'a pas encore nagé d'épreuves, le nageur aura alors le choix de nager toutes ses épreuves comme nageur EXHIBITION mais il ne lui sera pas permis de participer au Championnat provincial groupes d'âge. Il pourra également décider d'annuler toutes ses épreuves. Aucun remboursement ne lui sera remis mais il pourra alors s'inscrire au Championnat provincial groupes d'âge. Ce nageur EXHIBITION ne peut participer aux épreuves de relais ni aux finales.

Si le nageur 1993-1992-1991 et avant est pris en défaut de participation lors du Festival de Natation avec des temps P2 réalisés avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009, mais qu'il n'a pas encore nagé d'épreuves, le nageur aura alors le choix de nager la ou les épreuves où il a des temps P2 comme nageur EXHIBITION mais il ne lui sera pas permis de participer au Championnat provincial groupes d'âge. Il pourra également décider d'annuler toutes ses épreuves. Aucun remboursement ne lui sera remis mais il pourra alors s'inscrire au Championnat provincial groupes d'âge. Ce nageur ne peut participer aux épreuves de relais ni aux finales dans les épreuves où il a des temps P2.

Si le nageur 1997-1996-1995-1994 est pris en défaut de participation avec des temps P2 réalisés avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009, mais seulement après avoir déjà nagé une ou des épreuves au Festival de natation, ses épreuves nagées seront alors converties en épreuves EXHIBITION et il terminera le Festival en nageant ses épreuves à titre d'EXHIBITION. S'il a déjà reçu des médailles, il devra remettre ses médailles et les points seront enlevés au club et au nageur pour les épreuves individuelles et de relais auxquelles le nageur a participé. Il ne pourra s'inscrire au Championnat provincial groupes d'âge. Un nageur EXHIBITION ne peut participer aux épreuves de relais ni aux finales.

Si le nageur 1993-1992-1991 et avant qui est pris en défaut de participation avec des temps P2 réalisés avant le 31 décembre 2008 applicable dans son groupe d'année 2008-2009, mais seulement après avoir déjà nagé une ou des épreuves au Festival de natation, ses épreuves nagées seront alors converties en épreuves EXHIBITION et il terminera le Festival en nageant ses épreuves P2 à titre d'EXHIBITION. S'il a déjà reçu des médailles pour ces épreuves avec des temps P2, il devra remettre ses médailles et les

points seront enlevés au club et au nageur pour les épreuves individuelles et de relais s'il a fait une nage dans le relais dans un de ses temps P2. Il ne pourra s'inscrire au Championnat provincial groupes d'âge.

L'entraîneur qui dénonce un nageur P2, doit le faire par écrit au directeur de rencontre et doit être en mesure de prouver, avant la conclusion des finales du dimanche soir, que le nageur avait réalisé un temps P2 avant le 31 décembre 2008. Aucune dénonciation de nageur P2 ne sera acceptée après la dernière épreuve des finales du dimanche soir.

Frais de participation : Voir Frais d'inscription aux compétitions 2008-2009.

Pointage – Description :

Le pointage est déterminé par le nombre de couloirs de la piscine.

Pour une piscine de 6 couloirs : 7-5-4-3-2-1 pour toutes les épreuves.

Pour une piscine de 8 couloirs : 9-7-6-5-4-3-2-1 pour toutes les épreuves.

Pour une piscine de 10 couloirs : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 pour toutes les épreuves.

Directives : Les Festivals de natation hiver et été ont normalement lieu en bassin de 25 mètres.

Les éliminatoires seront nagées en catégorie senior (voir note au bas de l'ordre des épreuves), et l'attribution se fera du plus lent au plus rapide.

Pour les épreuves du 400 m libre, 400 m QNI, 800 m libre et 1500m libre, l'attribution se fera du plus rapide au plus lent. Si un grand nombre de participants le justifie, le directeur de rencontre pourrait faire nager les 400 m - 800 m – 1500 m libre à deux nageurs par couloir excepté le départ des nageurs les plus rapides par groupes d'âges à un par couloir ainsi que le départ des nageurs les plus rapides par groupe d'âge pour l'épreuve du 400 m QNI. Les temps de ces nageurs devront être prouvés.

Essais de temps : Aucun essai de temps n'est autorisé par la Fédération de natation du Québec lors des Festivals de natation d'hiver et d'été.

Un billet du médecin excusant un nageur né en 1997-1996 et 1995-1994 de pratiquer un des styles de nage du QNI annule automatiquement cette exigence de qualification du QNI. Le nageur devra se qualifier par son épreuve de libre (200m ou 400m).

ÉPREUVES

Style	Nés en 1997 et 1996	Nés en 1995 et 1994	Nés en 1993 et avant
Papillon	50 m	100 m 200 m	100 m 200 m
Dos	50 m 200 m	100 m 200 m	100 m 200 m
Brasse	50 m 200 m	100 m 200 m	100 m 200 m
Libre	50 m 200 m 400 m	50 m 100 m 200 m 400 m 800 m filles 1500 m garçons	50 m 100 m 200 m 400 m 800 m filles 1500 m garçons
Quatre nages	100 m 200 m 400 m	200 m 400 m	200 m 400 m
Relais	4x50 m relais QN 4x50 m relais libre	4x50 m relais QN 4x50 m relais libre	4x50 m relais QN 4x50 m relais libre

ORDRE DES ÉPREUVES

VENDREDI		
ÉCHAUFFEMENT 16H		DÉBUT 17H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS
1	*** 200 m QNI (né en 1997 et 1996)	2
	*** 200 m QNI (né en 1995 et 1994)	
	*** 200 m QNI (né en 1993 et avant)	
3	➤ 50 m libre (né en 1997 et 1996)	4
	➤ 50 m libre (né en 1995 et 1994)	
	➤ 50 m libre (né en 1993 et avant)	
5	* 400 m libre (né en 1997 et 1996)	6
7	* 800-1500 m libre (né en 1995 et 1994)	8
	* 800-1500 m libre (né en 1993 et avant)	
SAMEDI		
ÉCHAUFFEMENT 8H		DÉBUT 9H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS
9	200 m libre (né en 1997 et 1996)	10
	200 m libre (né en 1995 et 1994)	
	200 m libre (né en 1993 et avant)	
11	50 m brasse (né en 1997 et 1996)	12
13	100 m brasse (né en 1995 et 1994)	14
	100 m brasse (né en 1993 et avant)	
15	100 m QNI (né en 1997-1996)	16
17	200 m papillon (né en 1995 et 1994)	18
	200 m papillon (né en 1993 et avant)	
19	50 m dos (né en 1997-1996)	20
21	100 m dos (né en 1995 et 1994)	22
	100 m dos (né en 1993 et avant)	
23	* 400 m QNI (né en 1997 et 1996)	24
	* 400 m QNI (né en 1995 et 1994)	
	* 400 m QNI (né en 1993 et avant)	
25	** 4 x 50 m relais libre (né en 1997 et 1996)	26
27	** 4 x 50 m relais libre (né en 1995 et 1994)	28
29	** 4 x 50 m relais libre (né en 1993 et avant)	30

Finales : Échauffement 16 h 30 / début 17 h 30

- Toutes les épreuves seront nagées senior en séries éliminatoires.

*Épreuves disputées finale par le temps (nagées du plus rapide au plus lent)

**Épreuves disputées finale par le temps à la fin de chaque soirée.

***La finale de cette épreuve est reportée au début du programme du dimanche soir.

➤La finale de cette épreuve est reportée après le 100 m dos au programme du samedi soir.

ORDRE DES ÉPREUVES

DIMANCHE			
ÉLIMINATOIRES		ÉCHAUFFEMENT 8H	DÉBUT 9H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS	
31	100 m libre (né en 1995 et 1994)	32	
	100 m libre (né en 1993 et avant)		
33	200 m brasse (né en 1997 et 1996)	34	
	200 m brasse (né en 1995 et 1994)		
	200 m brasse (né en 1993 et avant)		
35	50 m papillon (né en 1997 et 1996)	36	
37	100 m papillon (né en 1995 et 1994)	38	
	100 m papillon (né en 1993 et avant)		
39	200m dos (né en 1997 et 1996)	40	
	200 m dos (né en 1995 et 1994)		
	200 m dos (né en 1993 et avant)		
41	* 400 m libre (né en 1995 et 1994)	42	
	* 400 m libre (né en 1993 et avant)		
43	** 4 x 50 m relais QN (né en 1997 et 1996)	44	
45	** 4 x 50 m relais QN (né en 1995 et 1994)	46	
47	** 4 x 50 m relais QN (né en 1993 et avant)	48	

Finales : Échauffement 16 h 00 / début 17 h 00

- Toutes les épreuves individuelles seront nagées senior en séries éliminatoires.

*Épreuves disputées finale par le temps (nagées du plus rapide au plus lent)

**Épreuves disputées finale par le temps à la fin de chaque soirée.

**Programme sur 3 jours
Festival d'été OUEST St-Hubert TNTC**

ORDRE DES ÉPREUVES

VENDREDI		
ÉCHAUFFEMENT 8H		DÉBUT 9H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS
1	200 m QNI (né en 1997 et 1996)	2
	200 m QNI (né en 1995 et 1994)	
	200 m QNI (né en 1993 et avant)	
3	50 m libre (né en 1997 et 1996)	4
	50 m libre (né en 1995 et 1994)	
	50 m libre (né en 1993 et avant)	
5	200m dos (né en 1997 et 1996)	6
	200 m dos (né en 1995 et 1994)	
	200 m dos (né en 1993 et avant)	
7	* 400 m libre (né en 1997 et 1996)	8
9	* 800-1500 m libre (né en 1995 et 1994)	10
	* 800-1500 m libre (né en 1993 et avant)	
11	** 4 x 50 m relais QN (né en 1997 et 1996)	12
13	** 4 x 50 m relais QN (né en 1995 et 1994)	14
15	** 4 x 50 m relais QN (né en 1993 et avant)	16

SAMEDI		
ÉCHAUFFEMENT 8H		DÉBUT 9H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS
17	50 m papillon (né en 1997 et 1996)	18
19	100 m papillon (né en 1995 et 1994)	20
	100 m papillon (né en 1993 et avant)	
21	200 m libre (né en 1997 et 1996)	22
	200 m libre (né en 1995 et 1994)	
	200 m libre (né en 1993 et avant)	
23	50 m brasse (né en 1997 et 1996)	24
25	100 m brasse (né en 1995 et 1994)	26
	100 m brasse (né en 1993 et avant)	
27	* 400 m QNI (né en 1997 et 1996)	28
	* 400 m QNI (né en 1995 et 1994)	
	* 400 m QNI (né en 1993 et avant)	
29	** 4 x 50 m relais libre (né en 1997 et 1996)	30
31	** 4 x 50 m relais libre (né en 1995 et 1994)	32
33	** 4 x 50 m relais libre (né en 1993 et avant)	34

Finales : Échauffement 16 h 30 / début 17 h 30

- Toutes les épreuves seront nagées senior en séries éliminatoires.

*Épreuves disputées finale par le temps (nagées du plus rapide au plus lent)

**Épreuves disputées finale par le temps à la fin de chaque soirée.

**Programme sur 3 jours
Festival d'été OUEST St-Hubert TNTC**

ORDRE DES ÉPREUVES

DIMANCHE		
ÉCHAUFFEMENT 8H		DÉBUT 9H
FILLES	ÉPREUVES	GARÇONS
35	200 m brasse (né en 1997 et 1996)	36
	200 m brasse (né en 1995 et 1994)	
	200 m brasse (né en 1993 et avant)	
37	100 m libre (né en 1995 et 1994)	38
	100 m libre (né en 1993 et avant)	
39	100 m QNI (né en 1997-1996)	40
41	200 m papillon (né en 1995 et 1994)	42
	200 m papillon (né en 1993 et avant)	
43	50 m dos (né en 1997-1996)	44
45	100 m dos (né en 1995 et 1994)	46
	100 m dos (né en 1993 et avant)	
47	* 400 m libre (né en 1995 et 1994)	48
	* 400 m libre (né en 1993 et avant)	

Finales : Échauffement 16 h 00 / début 17 h 00

- Toutes les épreuves individuelles seront nagées senior en séries éliminatoires.

*Épreuves disputées finale par le temps (nagées du plus rapide au plus lent)

**Épreuves disputées finale par le temps à la fin de chaque soirée

FESTIVAL DE NATATION ÉTÉ 2009 – EST GASPÉ – 26 AU 28 JUIN 2009

Directeur de la rencontre

France Henry
Téléphone : 418-368-6572
Courriel : biorex@globetrotter.qc.ca

Lieu

SAP – Collège de la Gaspésie et des Îles
96, Jacques-Cartier
Gaspé, QC
G4X 2S8

Installations

Bassin de 25 mètres, 6 couloirs

Réunion des entraîneurs

Vendredi le 26 juin 2009 à 16 h 45

Inscriptions

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site <https://www.swimming.ca/ListeDesCompetitions.aspx>. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions. La procédure d'inscription se trouve à l'adresse : www.fnq.qc.ca/index.asp?id=512.

Faites parvenir votre paiement dans les jours suivants la date limite d'inscription :

France Henry
919, Haldimand
Gaspé, QC
G4X 2J6

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Barracudas de Gaspé

Officiels

France Henry
Téléphone : 418-368-6572
Courriel : biorex@globetrotter.qc.ca

FESTIVAL DE NATATION ÉTÉ 2009 – NORD GATINEAU – 26 AU 28 JUIN 2009

Directeur de la rencontre

Danny Purcell
Téléphone : 819-663-2149
Courriel : danny.purcell@sympatico.ca

Lieu

École secondaire Polyvalente de l'Île
225 St-Rédempteur
Gatineau, QC
J8X 2T3

Installations

Bassin de 25 mètres, 6 couloirs

Réunion des entraîneurs

Vendredi le 26 juin 2009 à 16 h 45

Inscriptions

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site <https://www.swimming.ca/ListeDesCompetitions.aspx>. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions. La procédure d'inscription se trouve à l'adresse : www.fnq.qc.ca/index.asp?id=512.

Faites parvenir votre paiement dans les jours suivants la date limite d'inscription :

Club de natation Phénix de Gatineau
À venir

Veillez faire le chèque à l'ordre du Club de natation Phénix de Gatineau

Officiels

Danny Purcell
Téléphone : 819-663-2149
Courriel : danny.purcell@sympatico.ca

FESTIVAL DE NATATION ÉTÉ 2009 – OUEST ST-HUBERT – 26 AU 28 JUIN 2009

Directeur de la rencontre

François Duchaine
Téléphone : 450-656-9872
Courriel : fduchaine@aei.ca

Lieu

Centre sportif Rosanne-Laflamme
7405, Terrasse du Centre
St-Hubert, QC
J3Y 7Z6

Installations

Bassin de 25 mètres, 6 couloirs

Réunion des entraîneurs

Vendredi le 26 juin 2009 à 8 h 45

Inscriptions

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site <https://www.swimming.ca/ListeDesCompetitions.aspx>. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions. La procédure d'inscription se trouve à l'adresse : www.fnq.qc.ca/index.asp?id=512.

Faites parvenir votre paiement dans les jours suivants la date limite d'inscription :

François Duchaine
1375, rue Michaud
St-Hubert, QC
J3Y 7K1

Veillez faire le chèque à l'ordre de
Club de natation Hippocampe

Officiels

François Duchaine
Téléphone : 450-656-9872
Courriel : fduchaine@aei.ca

FESTIVAL DE NATATION ÉTÉ 2009 – CENTRE QUÉBEC – 26 AU 28 JUIN 2009

Directeur de la rencontre

Stéphane Charron
Téléphone : 418-667-0902
Courriel : scharron@videotron.ca

Lieu

Piscine J.A. Lachance
3400, boul. Neuville
Québec, QC
G1P 3A8

Installations

Bassin de 25 mètres, 6 couloirs

Réunion des entraîneurs

Vendredi le 26 juin 2009 à 16 h 45

Inscriptions

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site <https://www.swimming.ca/ListeDesCompetitions.aspx>. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions. La procédure d'inscription se trouve à l'adresse : www.fnq.qc.ca/index.asp?id=512.

Faites parvenir votre paiement dans les jours suivants la date limite d'inscription :

Stéphane Charron
488, Seigneuriale
Québec, QC
G1C 3R4

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Club de natation CSQ.

Officiels

Stéphane Charron
Téléphone : 418-667-0902
Courriel : scharron@videotron.ca



Preuve du sinistre – assurance contre les accidents du sport

Bien répondre à toutes les questions, c'est nous aider à mieux vous servir.

Directives. Le blessé doit remplir la « Déclaration de l'assuré », le gérant de l'équipe ou l'administrateur, la « Déclaration du responsable du club », et le médecin traitant, la « Déclaration du médecin traitant », qui se trouve à la page 2.

Important. S'il s'agit de soins dentaires, il faut remplir le formulaire « Soins dentaires en cas d'accident du sport ». L'assuré doit tout d'abord envoyer sa demande à l'assureur de tout autre régime d'assurance maladie; si les frais ne sont pas remboursés intégralement, il fait alors parvenir à AXA Assurances Inc. tous les Relevés de prestations. Conservez une copie des factures de soins médicaux, car nous ne vous retournerons pas l'original.

Nota – Vous pouvez remplir le formulaire au stylo (en majuscules). Il faut cependant que TOUTES les parties signent et datent l'ORIGINAL avant que vous ne l'envoyiez, en y joignant les factures ORIGINALES, à l'adresse suivante :

Fédération de natation du Québec
4545, Pierre-de-Coubertin
CP 1000, Succ M
Montréal (QC) H1V 3R2
Nous n'acceptons pas les copies, les télécopies et les courriels.

DÉCLARATION

Police n° **9225329**

1. Nom et prénom de l'assuré _____
2. Date de naissance J _____ M _____ A _____
3. S'il s'agit d'un mineur, nom et prénom d'un des parents ou du tuteur _____
4. Profession de l'assuré, outre ses activités sportives _____
5. Employeur _____
- Adresse _____
- Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____
6. Nom de l'équipe _____
7. Sport _____
8. Date de l'accident J _____ M _____ A _____
9. Date du premier traitement J _____ M _____ A _____

10. LIEU DE L'ACCIDENT

11. L'ACCIDENT S'EST PRODUIT PENDANT UNE PRATIQUE, UNE PARTIE OU UN DÉPLACEMENT AUTORISÉS

Date de départ (de la province de résidence) J _____ M _____ A _____ Date de retour (dans la province de résidence) J _____ M _____ A _____

12. DESCRIPTION DE LA BLESSURE

13. Description détaillée de l'accident _____

14. Nom et prénom du médecin traitant _____

Adresse _____

Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

15. Nom, prénom et adresse des autres médecins traitants _____

16. NOM DE L'HÔPITAL

17. Date de l'hospitalisation J _____ M _____ A _____

18. Autres assurances hospitalisation ou maladie Oui Non Nom du régime/police n° _____

J'ATTESTE QUE, À MA CONNAISSANCE, LES RENSEIGNEMENTS PRÉCÉDENTS SONT EXACTS ET COMPLETS.

() J _____ M _____ A _____

SIGNATURE DU BLESSÉ OU, S'IL EST MINEUR, D'UN DES PARENTS OU DU TUTEUR

TÉLÉPHONE

DATE

Adresse _____

Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Veillez joindre au présent formulaire dûment rempli l'« Autorisation de collecte, d'utilisation et de divulgation de renseignements personnels ».

DÉCLARATION

1. Nom de l'équipe _____
2. Police n° _____
3. Nom de la ligue ou de l'association _____
4. Sport _____
5. Date à laquelle le joueur s'est joint à l'équipe J _____ M _____ A _____

6. JOUAIT-IL DE FAÇON RÉGULIÈRE AU MOMENT DE L'ACCIDENT? OUI NON

7. LA BLESSURE S'EST-ELLE PRODUITE PENDANT UNE ACTIVITÉ AUTORISÉE? OUI NON

DANS L'affirmative, il s'agit d'une PRATIQUE, d'une PARTIE OU d'un DÉPLACEMENT AUTORISÉS

SIGNATAIRE AUTORISÉ

NOM (EN MAJUSCULES)

TITRE OU POSTE OFFICIEL

Adresse _____

Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone () _____ Date J _____ M _____ A _____

1. Nom du patient _____ 2. Âge _____
3. Diagnostic de l'affection actuelle _____
a) Principal _____
b) Secondaire (le cas échéant) _____
4. Date des examens J M A J M A J M A J M A
5. À votre connaissance :
a) Quelle est la date de l'accident ou de l'apparition des symptômes? J M A _____
b) Le patient a-t-il déjà présenté une affection de cette nature? Oui Non
Dans l'affirmative, donnez la date et précisez. _____

6. Nom de l'hôpital, s'il y a lieu _____
Date d'admission J M A Heure _____
Date de sortie J M A Heure _____
7. Nature de l'opération, s'il y a lieu _____

8. Nom du médecin qui vous a adressé le patient _____
9. Envoi du patient chez un spécialiste Oui Non
Dans l'affirmative, précisez. _____

10. Envoi du patient chez un physiothérapeute Oui Non Dans l'affirmative, donnez la date. J M A _____
Durée et fréquence du traitement _____

NOM DU MÉDECIN (EN MAJUSCULES)

Signature _____

Adresse _____

Rue _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

() _____

Date

J M A _____

Il incombe au patient de faire remplir ce formulaire, les frais étant à sa charge.



SONDAGE RELATIF À UNE RENCONTRE

Rencontre : _____ Date _____ Site : _____

Ce formulaire servira aux futurs hôtes de compétitions, aux officiels et à la FNO afin de rehausser la qualité des compétitions offertes pour nos nageurs. Veuillez le compléter et le remettre au directeur de rencontre ou à la Fédération de Natation du Québec.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	À améliorer
1. <u>Renseignements pré-rencontre</u>			
Information sur la rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trousse d'accueil aux clubs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste d'hôtels, commanditaires et restaurants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires :</i> _____			

	Très satisfaisant	Satisfaisant	À améliorer
2. <u>L'accueil et les installations générales</u>			
Stationnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel à l'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installations sanitaires et vestiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aires de repos pour les nageurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Systèmes de son pour les annonces publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aire réservée aux spectateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle des officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluer la qualité des collations et repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires :</i> _____			

	Très satisfaisant	Satisfaisant	À améliorer
3. <u>Installations (Bassin de compétition)</u>			
Horloges murales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tableau d'affichage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éclairage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ventilation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Systèmes de départ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrangement du bassin (plage, médias, officiels)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accessibilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation pour échauffement/récupération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires :</i> _____			

	Très satisfaisant	Satisfaisant	À améliorer
4. <u>Officiels</u>			
Juges-Arbitre(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Starter(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annonces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commis de course	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directeur de rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Responsables des officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires :</i> _____			

Très satisfaisant Satisfaisant À améliorer

5. Évaluation globale

Administration de la rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hospitalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prix et cérémonies protocolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédures de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affichage des résultats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluation du succès de la rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : _____

6. Section des athlètes

Aux nageurs et nageuses – SVP Compléter cette section. Les questions sont désignées spécialement pour vous. Si vous le désirez, vous pouvez également répondre et donner vos commentaires pour les autres sections.

Niveau de satisfaction	Faible	1	2	3	4	Élevée
Comment avez vous trouvé la rencontre en générale	<input type="checkbox"/>					
Croyez-vous avoir bien nagé	<input type="checkbox"/>					
Évaluer la condition de l'eau (clarté, température, courant, chlore)	<input type="checkbox"/>					
Évaluer la disposition générale de la piscine (température, espace)	<input type="checkbox"/>					
Système de chronométrage, plaque de touche (glissante ou non)	<input type="checkbox"/>					
Affichage des résultats, qualité de l'information, visibilité	<input type="checkbox"/>					
L'équipement de départ, permettait de bien entendre et voir le signal	<input type="checkbox"/>					
Aimiez-vous les blocs de départ (stable et de bonne taille)	<input type="checkbox"/>					
Les vestiaires et douches étaient propres, confortables, entretenues	<input type="checkbox"/>					
Les toilettes étaient propres, entretenues et suffisamment de papiers	<input type="checkbox"/>					
Évaluer la nourriture et breuvages offert aux restaurants	<input type="checkbox"/>					
Avez-vous aimé les récompenses et cérémonies	<input type="checkbox"/>					
Évaluer les essais de temps (si applicable)	<input type="checkbox"/>					
Avez-vous aimé l'annonceur, clarté des annonces et l'expression	<input type="checkbox"/>					
Avez-vous apprécié la musique durant les échauffements	<input type="checkbox"/>					
Est-ce que les « pace clock » étaient : visibles, fonctionnels, suffisants.	<input type="checkbox"/>					
Avez-vous apprécié l'hôtel où vous demeuriez. Nom _____	<input type="checkbox"/>					
Avez-vous eu du plaisir à cette compétition	<input type="checkbox"/>					

Commentaires : _____

7. Énumérez les points de la rencontre qui ont été particulièrement bons

8. Énumérez les points à améliorer pour que la prochaine rencontre ait plus de succès

9. IMPORTANT POUR LES ENTRAÎNEURS : À quel hôtel étiez-vous logé : _____

Combien de chambre(s), avez-vous occupé : _____ Combien de nuit : _____

Merci d'avoir pris le temps de remplir le sondage

Club : _____ Signature : _____ (optionnelle)

Entraîneur Nageurs Officiels et/ou Autres – titre _____

SNC - GESTION DU RISQUE/PROCÉDURES D'ÉCHAUFFEMENT 2005 (ANNEXE F)

Durant la période d'échauffement désignée, la direction de la rencontre sera responsable d'assurer que tous les règlements pour gestion du risque/procédures d'échauffement sont respectés. Il incombe à tous les participants i.e. administrateurs, entraîneurs, nageurs(euses) et officiels de respecter ces procédures. Toute infraction à ces procédures peut entraîner un avertissement ou le retrait du nageur de la piscine d'échauffement avec possibilité de rapport soumis contre le nageur auprès du directeur de la rencontre et du juge-arbitre pour l'application du règlement SW 2.1.1.

La direction de la rencontre nommera des contrôleurs de sécurité qui seront présents sur le pont de la piscine de compétition pendant la période d'échauffement afin d'assurer que ces procédures soient respectées. Les contrôleurs de sécurité devront être avisés de la présence de nageurs handicapés pendant la période d'échauffement. S'il y a d'autres piscines de pratique, elles seront surveillées par les sauveteurs et des entraîneurs.

« Les contrôleurs de la sécurité doivent être responsables, et se référer au juge-arbitre, pour tous aspects de la sécurité reliés au déroulement de la période d'échauffement et doivent s'assurer que tous les procédures d'échauffement sont respectés (CSW 2.13.1.5). »

RÈGLES GÉNÉRALES D'ÉCHAUFFEMENT :

- **Les nageurs doivent entrer dans l'eau PIEDS PREMIERS de façon sécuritaire.**
- **Il est interdit de courir sur la plage de la piscine ou de plonger dans la piscine par les côtés.**
- **La direction de la rencontre devra fournir des enseignes indiquant l'usage assigné des couloirs pendant la période d'échauffement.**
- **Des enseignes/barrières devront être placés sur les plots de départs pour empêcher les plongeurs pendant la période d'échauffement générale.**
- **Les plongeurs de départ seront permis seulement dans les couloirs désignés pendant la période d'échauffement.**
- **Les couloirs devront être réservés d'abord à la circulation en cercle durant la période d'échauffement générale.**
- **Pour des raisons de sécurité, les entraîneurs et les nageurs devraient céder le passage aux nageurs de dos et aux nageurs handicapés.**
- **La direction de la rencontre peut désigner des couloirs pour la nage rapide (sprint) et de rythme (pace) pendant la période d'échauffement générale.**

PÉRIODE DÉCHAUFFEMENT SPÉCIFIQUE/SPRINT :

- **Les couloirs de nage rapide (sprint) ou de rythme (pace) doivent être accessible au moins 30 minutes pendant l'échauffement ou tel qu'indiqué par la direction de la rencontre.**
- **Les couloirs extérieurs devraient être désignés comme couloirs de nage rapide.**
- **Pendant la période de nage rapide, il sera permis de nager dans une seule direction dans les couloirs désignés.**
- **L'utilisation de chaque couloir (nage rapide, rythme, circulation en cercle) devra être clairement indiquée par des enseignes.**

L'énoncé suivant devra être inclus dans les renseignements de la rencontre ainsi que dans les avis affichés sur la plage de la piscine : LES PROCÉDURES D'ÉCHAUFFEMENT DE SNC SERONT EN VIGUEUR PENDANT CETTE RENCONTRE.

ÉQUIPEMENT :

- **LES PLANCHES DE PRATIQUE et LES FLOTTEURS DE RÉSISTANCE sont permis.**
- **LES PALMES DE MAINS ET PALMES RÉGULIÈRES sont DÉFENDUES.**

Approuvé par SNC -- 6 juillet 2005

SNC - RISK MANAGEMENT / WARM-UP PROCEDURES 2005 (APPENDIX F)

During the designated warm-up period, the meet management committee shall be responsible for ensuring that all Risk Management/Warm-up procedures are followed. It is incumbent on all participants, i.e. meet management, coaches, swimmers, and officials to comply with these procedures. Non-compliance with these procedures will result in a warning or removal of the swimmer from the warm-up pool, and possible further reporting to meet management and the Referee for action under rule SW 2.1.1.

Meet management shall designate Safety Marshals to actively monitor the warm-up period in the competition pool and ensure compliance with these procedures. Safety Marshals should be notified of any disabled swimmers who are participating in warm-ups. Additional "practice" pools, if any, are to be supervised by lifeguards and coaches.

"Safety Marshals shall be responsible to the Referee for all aspects of safety related to conduct during the warm-up period and shall ensure that all appropriate warm-up procedures are followed." (CSW 2.13.1.5)

GENERAL WARM-UP RULES:

- **Swimmers shall enter the water FEET FIRST in a cautious manner.**
- **No Running on the pool deck or Diving from the side of the pool.**
- **Meet Management shall provide signage to indicate designated lane use during warm-up.**
- **Notices/barriers shall be placed on starting blocks to prevent diving during the general warm-up.**
- **Diving Starts are only permitted in designated Sprint Lanes during the warm-up period.**
- **Lanes shall be open primarily for 'Circle Swimming' during the General warm-up period.**
- **Coaches and swimmers shall allow Backstrokers & SWAD the 'right of way' for safety purposes.**
- **Meet Management may designate a Sprint Lane(s) and/or a Pace Lane(s) throughout the general warm-up period.**

SPECIFIC/SPRINT WARM-UP PERIOD:

- **Sprint and Pace lanes must be opened for at least the last 30 minutes of warm-ups or as designated by meet management.**
- **Outside Lanes should be designated as Sprint Lanes.**
- **Only 'one-way' swimming shall be permitted in Sprint Lanes.**
- **Sprint Lanes, Pace Lanes, and Circle Swimming lanes shall be clearly marked with signage.**

*The following statement shall appear in the meet information and in posted notices:
"SNC WARM UP PROCEDURES WILL BE IN EFFECT AT THIS MEET".*

EQUIPMENT:

- **FLUTTER BOARDS AND PULLBUOYS ARE ALLOWED.**
- **HAND PADDLES AND FLIPPERS (ZOOMERS) ARE NOT ALLOWED.**

SNC Board Approved July 6, 2005